



ST. JEROME'S UNIVERSITY

St. Jerome's University in the University of Waterloo
Department of Italian and French Studies
FR192B (004) – Winter 2020
French Language I – Module 2
MWF 10:30-11:20 (SJ1-3027)

Professeure : Kerry Lappin-Fortin

Téléphone : (519) 884-8110, poste 28278

Courriel : klappinfortin@uwaterloo.ca

Bureau : 2213 (Sweeney)

Heures de consultation : le lundi et le mercredi de 11h30 à 14h et le vendredi sur rendez-vous.

T.A.	Courriel	Section
Sydney MacLeod	smmacleo@uwaterloo.ca	101 T 4 :30-5 :20 HH259 104 W 9 :30-10 :20 HH259
Maybo Li	m435li@uwaterloo.ca	103 W 11:30-12:30 HH119 105 M 11:30-12:20 HH259
Diane Van Stavaren	dmvansta@uwaterloo.ca	102 T 1 :30-2 :20 HH259

Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

*** Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enrol in any French courses.

*** Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

SPECIAL NOTES:

1. French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.
2. Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.
3. Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.

Description

Le FR 192B sert à continuer le perfectionnement de l'étudiant(e) en compréhension et expression écrites et orales. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus des trois heures en classe, le cours comprend une heure de pratique orale en petits groupes (*cours de conversation*) animée par un(e) assistant(e) (TA).

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. une meilleure compréhension du monde francophone et, plus particulièrement, de l'Afrique du Nord, du Liban, de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg, de l'Océan Indien, de l'Afrique Centrale, de la Polynésie et de l'Asie françaises (contexte historique et géographique; particularités sociales, culturelles et lexicales);
- B. des connaissances grammaticales approfondies sur le subjonctif, l'indicatif, l'infinitif, les pronoms (relatifs, démonstratifs, disjoints, possessifs), les verbes irréguliers, le « faire » causatif, les prépositions, le futur simple et le futur antérieur, le conditionnel présent et passé, le « si » de condition, la voix passive;
- C. un enrichissement du vocabulaire basé autour de six grands thèmes :
 - la famille et la vie familiale, les étapes de la vie et les générations
 - les sciences, la technologie et les inventions
 - les sports et les loisirs
 - le monde du travail
 - les richesses naturelles et l'environnement
- D. une meilleure pratique de l'oral
 - amélioration de la compréhension
 - amélioration de l'expression orale
 - gain en fluidité
- E. une meilleure pratique de l'écrit
 - amélioration de l'expression écrite

Source d'apprentissage

- **Manuel (obligatoire) :**

CHAMPENY, Séverine. *Imaginez* 3^{ème} édition. Boston : Vista. (les chapitres 6 à 10)

- **Le site *Learn***

Le plan de cours, les dates importantes, la description des devoirs, le programme du cours de conversation, des exercices supplémentaires, des corrigés et des notes y seront affichés. **Le site contient également de nombreux exercices interactifs pour chacun des chapitres à l'étude.**

- ***Supersite : travail indépendant et facultatif***

Un manuel neuf* *Imaginez* est accompagné d'un *Supersite* qui comprend :

- Audios
- Vidéos (avec l'option sous-titres)
- Exercices en ligne et corrigés
- Listes de vocabulaire
- Fiches de grammaire

***Note :** Si vous décidez d'acheter un manuel neuf, procurez-vous la formule <VTextwithWebSAM> (*Supersite Plus*), disponible au Bookstore.

Références

- Bescherelle. *L'Art de conjuguer*. Hatier. Accès à http://le_conjugeur.lefigaro.fr
- Collins-Robert ou Oxford-Hachette (dictionnaires bilingues). www.wordreference.com/enfr/
- Morton, J. *English Grammar for Students of French*. 7th ed., Olivia & Hill Press, 2013.
- Sites web de prononciation :
 - <http://www.acapela-group.com/text-to-speech-interactive-demo.html>
 - http://www.oddcast.com/home/demos/tts/tts_example.php?sitepal

Évaluation

Evaluation	Date de l'évaluation	Valeur
5 tests (en classe) :		40%
Test no 1	Le vendredi 24 janvier	8%
Test no 2	Le vendredi 7 février	8%
Test no 3	Le vendredi 28 février	8%
Test no 4	Le vendredi 13 mars	8%
Test no 5	Le lundi 30 mars	8%
2 devoirs (à domicile) :		10%
Devoir no 1	Le vendredi 14 février	5%
Devoir no 2	Le vendredi 20 mars	5%
Cours de conversation	Pendant tout le trimestre	15%
Préparation et participation en classe	Pendant tout le trimestre	10%
Examen final	Période d'examen	25%
Total		100%

Insérer précisions ici.

Tests (40%) (les 4 meilleurs tests x 10% chaque)

Cinq (5) tests de 50 minutes portant sur la grammaire, le vocabulaire et la culture de chaque chapitre. Si vous devez manquer un test, prière d'en aviser votre professeure avant le cours. Si vous avez une raison valable et des documents à l'appui, un test de rattrapage sera possible.

Devoirs (10%)

Deux (2) rédactions d'environ 350 mots (police 12, à double interligne). Pas de travail de groupe SVP! À rendre en classe le jour indiqué (pas par courriel). **Aucun retard ne sera accepté.**

Cours de conversation (15%)

Dans ces cours vous travaillerez la compréhension et la production orale. L'évaluation sera basée sur votre participation active pendant le trimestre (10%) et sur votre présentation orale à la fin du trimestre (5%). Votre assistant(e) vous fournira les détails.

Préparation et participation au cours (10%)

L'assiduité au cours, la fréquence et la qualité des interventions seront prises en compte.

Examen final (25%)

La période d'examen aura lieu du 8 au 25 avril, 2020. L'horaire sera affiché en ligne vers la sixième semaine des cours. Aucune modification de date d'examen ne sera permise pour des raisons de voyage.

Règlements du cours :

- 1. Les appareils électroniques :** L'ordinateur portable est autorisé uniquement pour un usage lié au cours. Veuillez éteindre les téléphones portables en entrant dans la salle de classe.
- 2. La langue d'enseignement :** Dans la salle de classe **on ne parle que le français!**
- 3.** Il n'y aura pas de test de rattrapage sans raison valable (justification à l'appui).

PROGRAMME

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures /Exercices	Évaluations
1.	6 janvier	Introductions... Ch.6 : Les générations... Vocabulaire Grammaire : 6,1 subjonctif	*à voir et à lire (CC) : <i>De l'autre côté</i> p.200-05 p.198-199 p.212-215	Évaluation
2.	13 janvier	6,3 verbes irréguliers <i>-re</i> Culture : l'Afrique du Nord	p.220-223 p.206-208	
3.	20 janvier	Grammaire : (6,4 à la maison : pronoms disjoints, p.412-13) 6,2 pronoms relatifs	<i>*Strict Éternum</i> p.238-243 p.216-219	Test no 1 vendredi
4	27 janvier	Ch.7 : Sciences... Vocabulaire Grammaire : 7,1 comparatif et superlatif 7,2 futur simple Culture : la Belgique, la Suisse et le Luxembourg	p.236-37 p.250-252 p.254-256 p.244-246	
5	3 février	Grammaire : 7,3 subjonctif passé; (8,5 selon le temps)	<i>* Ballon prisonnier</i> p.276-281 p. 258-262 (p. 420-21)	Test no 2 vendredi
6	10 février	8 : S'évader et s'amuser Vocabulaire Grammaire : 8,1 infinitifs 8,4 prépositions + infinitifs Culture : l'océan Indien	p. 274-75 p. 288-290 p. 418-419 p. 282-284	Devoir no 1 vendredi
	17 au 21	SEMAINE DE LECTURE		

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures /Exercices	Évaluations
7	24 février	Grammaire : 8,2 prép.+ noms géographiques 8,3 conditionnel.	* <i>Bonbon au poivre</i> p.316-321 p.292-95 p.296-297	Test no 3 vendredi
8	2 mars	9 : Perspectives de travail Vocabulaire Grammaire : 9,1 pronoms démonstratifs 9,2 participe présent 9,3 verbes <i>-oir</i> 9,4 <i>savoir vs connaître</i>	p. 314-315 p. 414-15 p. 328-31 p.336-338 p. 426-27	
9	9 mars	Culture : l'Afrique centrale Grammaire : 9,5 <i>faire</i> causatif	p. 322-24 p. 422-23	Test no 4 vendredi
10	16 mars	10 : Les richesses naturelles Vocabulaire Grammaire : 10,1 conditionnel passé 10.3 phrases <i>Si...</i>	* <i>Un héros...</i> p.354-359 p. 352-53 p. 366-69 p.374-377	Devoir no 2 vendredi
11	23 mars	Culture : l'Asie et la Polynésie française Grammaire : 10.2 futur antérieur 10.5 voix passive	p. 360-62 p. 370-72 p.430-431	
12	30 mars	Révisions pour l'Examen		Test no 5 lundi

Écoute de films de langue française

L'écoute régulière de films de langue française est une excellente façon d'améliorer vos compétences linguistiques et d'enrichir vos connaissances culturelles. Votre professeure met à votre disposition sa collection de DVDs (la liste est affichée sur le site Learn) et vous encourage fortement à assister aux *Soirées ciné* à St. Jerome's!

Absence

Une absence lors d'un examen n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations. Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez en informer la professeure avant le cours. Vous devez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeure et les autres étudiants, et dans votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment (à l'écrit et à l'oral). Il n'est pas possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre. Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeure à enseigner en lui fournissant des documents.

Cahier de vocabulaire

Pour aider votre apprentissage, il est fortement recommandé de tenir un cahier de vocabulaire dans lequel vous inscrirez les mots et expressions nouveaux rencontrés dans l'étude de la leçon, ainsi que tout vocabulaire supplémentaire vu en classe ou au cours de conversation.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Vice-doyen (St. Jerome's) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Dates importantes: <https://uwaterloo.ca/registrar/important-dates/list>

Department policy: The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

Academic Integrity: To maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo and its Affiliated and Federated Institutions of Waterloo (AFIW) are expected to promote honesty, trust, fairness, respect, and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity webpage and the Arts Academic Integrity webpage for more information](#).

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for their actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under the [St. Jerome's University Policy on Student Discipline](#). For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [University of Waterloo Policy 71 - Student Discipline](#). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of their university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. [Read the St. Jerome's University Policy on Student Petitions and Grievances](#).

Appeals: A decision made or penalty imposed under the St. Jerome's University Policy on Student Petitions and Grievances (other than a petition) or the St. Jerome's University Policy on Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes they have a ground for an appeal should refer to the [St. Jerome's University Policy on Student Appeals](#).

Note for Students with Disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as: • Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof); • Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides); • Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and • Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner). Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository). Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights. Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).